

NOLAY

Brocante sous les halles médiévales



Un cadre exceptionnel et historique pour tous ces objets anciens. Photo archives Josée Muhlenbaumer

Ce week-end, les fameuses halles médiévales de Nolay accueilleront leur traditionnelle foire antiquités brocante, un rendez-vous qui, depuis plus de quarante ans, a acquis une belle notoriété.

Une fois de plus, les visiteurs seront sans nul doute nombreux (plusieurs milliers à chaque édition) à venir découvrir, dans ce prestigieux décor du XIV^e siècle, les différents stands présentés par les seize exposants professionnels, tous fidèles de la manifestation.

Meubles régionaux, bibelots de toutes sortes, bijoux précieux, linge brodé, argen-

terie, monnaies anciennes, vieux livres et autres objets de collection. Toutes les pièces exposées, parfois uniques, sont toujours d'époque, les copies étant exclues de cette manifestation. Créée et organisée par Les Amis des halles la brocante a reçu le label du Syndicat national du commerce antiquités et occasion (SNCAO) en 2004.

INFO Samedi 23, dimanche 24 et lundi 25 avril, de 9 à 19 heures, sous les halles de Nolay. Entrée : 2,50 €, gratuit jusqu'à 15 ans. Contact au 03.80.21.79.56 ou 06.89.02.54.35.

EPINAC (71)

Le rendez-vous des pêcheurs

Un grand concours de pêche est organisé par l'association La Bienfaitante dimanche 1^{er} mai aux étangs du Curier à Épinac.

Plus de quatre-vingts pêcheurs seront récompensés par près de 2 700 € de lots. Premier prix, 210 € + challenge ; 2^e prix, 180 € + coupe ; 3^e prix, 150 € + coupe ; 4^e prix, 110 € ; 5^e prix, 80 €. Coupes au premier Épinacois, à la première femme et au premier enfant.

Vente d'articles de pêche à prix spécial La Bienfaitante. Inscriptions au concours : 7 €.

Tirage au sort à 6 h 30, début du concours à 8 heures, fin à 10 heures, distribution des prix à 16 h 30. Amorçage interdit avant et pendant le concours. Les moulins sont également interdits.

Le concours est réservé aux porteurs de la carte an-



Un grand rendez-vous organisé par l'association La Bienfaitante. Photo T. M.

nuelle. Des cartes seront en vente le matin du concours (20 € adultes, 5 € pour les enfants de moins de 12 ans).

Seuls les participants seront autorisés à pêcher le jour du concours. Restauration sur place.

INFO Contacter François Tissier, président de l'association La Bienfaitante des étangs du Curier au 03.85.82.09.54.

NOLAY

Fermeture de classe : le combat est mis en suspens

À la veille des vacances scolaires, les parents d'élèves, soutenus par les élus, ont promis de continuer leur actions contre la fermeture d'une classe.

Avant les vacances scolaires, de nombreux parents d'élèves et maires des communes environnantes ont remis soixante-six bulletins d'inscriptions récoltés par l'association des parents d'élèves (APE) de la maternelle à Jean-Pascal Monin, maire de Nolay.

Cet acte symbolique de remise de ces soixante-six bulletins fut l'occasion pour Thierry Motot, président de l'association des parents d'élèves, de faire le bilan de ces deux semaines de forte mobilisation.

« Merci à vous tous d'avoir consacré beaucoup de temps et d'énergie pour défendre notre école, l'APE propose, tout en restant très vigilant, d'arrêter le blocage de l'école afin de ne pas en perturber plus le fonctionnement. Nous ne refermons pas le couvercle de la marmite, bien au contraire il faut avec vous, parents d'élèves et avec le soutien des élus concernés, rester solidaires afin que l'inspection de l'aca-



Remise des soixante-six bulletins d'inscriptions à Jean-Pascal Monin, maire de Nolay. Photo Thierry Manuel

démie réexamine la situation en juin prochain, c'est l'effectif qui sera déterminant. Nous allons vous proposer après ces vacances de nouvelles formes d'actions.

« Un rendez-vous avec Patricia Top, inspectrice de la circonscription, est pris le 2 mai où nous redirons s'il est vraiment pertinent de désorganiser complètement cette rentrée prochaine au vu de ce nombre d'enfants inscrits. En juin nous referons à nouveau un comptage précis des inscrits. »

Réexamen à la rentrée

Jean-Pascal Monin a confirmé que ces soixante-six bulletins d'inscriptions étaient l'ultime preuve que la fermeture

d'une classe à la rentrée de septembre n'était pas possible au vu des enfants assurément inscrits. « Je vais envoyer ces bulletins d'inscriptions dès demain à Patricia Top. Par ailleurs je vous confirme que l'arrêté assure bien maintenant qu'il y a réexamen à la rentrée et non une réouverture éventuelle d'une classe, ne vous découragez pas mais l'effectif des inscriptions actuelles des enfants à la rentrée sera en effet très déterminant. »

Les élus des villages concernés sont mobilisés dans ces actions de solidarité afin qu'un dialogue partagé et constructif s'instaure entre les services de l'académie, les représentants des parents d'élèves et les élus.

SANTENAY

Remue-méninges au casino...

Comme les années précédentes, le casino de Santenay ouvrira ses portes aux membres du comité du Prix de poésie bourguignon Marie-Noël, le temps d'un spectacle inédit et original.

Une nouvelle fois, c'est Renée Monamy-Gillet, lauréate en 2001, qui a signé le texte et la mise en scène du scénario qui sera présenté et qu'elle a intitulé *Remue-méninges sous les étoiles*. C'est dire qu'il ne devrait manquer ni d'imagination ni de verve humoristique...

Interprété par les acteurs occasionnels de l'équipe du Prix Marie-Noël et accompagné par le jeune pianiste Frédéric Nardin, ce spectacle associera théâtre, poésie et chansons et



Renée Monamy-Gillet et Martine Rebougeon, présidente du comité. Photo archives J. M.

réservera à coup sûr quelques surprises aux spectateurs rassemblés dans la grande salle du casino !

Un cocktail sera offert à tous les participants par l'établissement, partenaire du Prix de

Poésie Bourguignon Marie Noël.

INFO Jeudi 21 avril à 20 h 30. Entrée libre, réservée aux personnes majeures munies d'une pièce d'identité.